

DEMI-JOURNÉE D'ÉTUDES

"QUELLE PLACE POUR LES SYSTÈMES DE PROTECTION FACE A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?"

06/12/2019 – MOULINS DE BEEZ (NAMUR)



INTRODUCTION

L'intelligence artificielle (IA) est une technologie qui promet d'améliorer le bien-être des individus, de contribuer à une activité économique dynamique et durable, de stimuler l'innovation et la productivité, et d'aider à affronter les grands défis planétaires. Elle est déjà déployée dans de nombreux secteurs, de la production à la finance, en passant par les transports, la santé ou encore la sécurité, et est en passe d'impacter nos modes de vie, nos habitudes de travail et nos pratiques de loisirs.

Si elle présente des avantages, l'IA ne va pas sans poser un certain nombre de questions. La sécurité, domaine où l'IA pourrait opportunément se développer, se voit confrontée au double défi d'en faire une alliée et de veiller à son encadrement afin qu'elle ne constitue pas par elle-même un risque pour l'organisation.

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Vous êtes autorités publiques, fédérations sectorielles, maîtres d'ouvrage, assureurs, bureaux d'études et de conseil, architectes, fabricants et installateurs d'équipements de protection incendie et intrusion, conseillers en prévention, préventionnistes des zones de secours, services d'incendie, administrations en charge de la prévention, gestionnaires de bâtiments...

Ce séminaire vise à donner une première image de ce qu'est et en quoi consiste l'intelligence artificielle (IA), et quels en sont les enjeux et les possibilités. Il vous permettra d'obtenir une meilleure vue sur l'impact prévisible de l'IA dans le domaine de la sécurité (détection, protection) et aidera à envisager les pistes possibles.

PRIX : €150 HTVA

Réductions accordées : voir bulletin d'inscription au verso

Traduction simultanée français / néerlandais

Sont compris :

- la session d'information
- le FSA Magazine comprenant notre nouveau Dossier Technique DTD 168 « *Quelle place pour les systèmes de protection face à l'intelligence artificielle ?* » d'une valeur de €56,22 HTVA
- les exposés
- le lunch sandwiches

LIEU

Auditorium des Moulins de Beez
Rue du Moulin de Meuse 4
B-5000 Namur



PROGRAMME

- 08h30 Accueil
- 09h00 Introduction
- 09h15 **L'intelligence artificielle, vraiment intelligente ?** – Dr. ir. Yannick Gillet, Spécialiste en IA et robotique
- 09h45 **État de la normalisation** – Ir. Jelle Hoedemaekers, Expert ICT Standardisation, AGORIA
- 10h15 **Focus sur certaines questions juridiques posées par le recours à l'IA** – Prof. Hervé Jacquemin (UNamur /CRIDS) – Avocat
- 10h45 Pause
- 11h00 **Applications AI avant, pendant et/ou après l'incendie** – Dr. ing. Florian Vandecasteele – consultant AE NV – Data-scientist d-sides – Sapeur-pompier
- 11h30 **L'IA dans la protection incendie et vol** – Dr. ir. Benoît Stockbroeckx – Head of division Laboratory, ANPI
- 12h00 **Aspects éthiques**
- 12h30 Questions & Réponses
- 13h00 Lunch sandwiches

ACCÈS AUX MOULINS DE BEEZ

En voiture

- De Bruxelles : autoroute E411, sortie 14 Namur-Bouge, N90, direction Namur puis direction Beez.
- De Tournai-Mons-Charleroi-Liège : autoroute E42, échangeur de Daussoulx, prendre l'E411 direction Namur, Luxembourg, sortie 14 Namur-Bouge, N90, direction Namur puis direction Beez.
- D'Arlon : autoroute E411, sortie 15 Jambes Andenne-Loyers, direction Jambes puis direction Beez

En transports en commun

- En bus : 10 min. au départ de la gare de Namur Ligne 50 «Namur - Herbatte - Beez» - arrêt Beez-Moulins.

BULLETIN D'INSCRIPTION

"QUELLE PLACE POUR LES SYSTÈMES DE PROTECTION FACE A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?"

06/12/2019 – MOULINS DE BEEZ (NAMUR)



Enregistrez votre inscription :

- soit par email : imc@anpi.be
- soit en ligne via notre site :
<https://www.anpi.be/fr/evenements>

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal : Localité :

TVA : BE - -

Téléphone :

Fax :

GSM :

E-mail :

s'inscrit à la demi-journée d'études du 06/12/2019.

Bénéficie d'une réduction automatique et non-cumulable de :

15% en tant qu'abonné « Expert » ou « + »

Bénéficie d'une réduction (pour commande en ligne, demandez votre code à imc@anpi.be) si vous êtes :

affilié à une fédération sectorielle Membre de ANPI asbl (10%)

membre d'une zone de secours ou de police (50%)

Date :

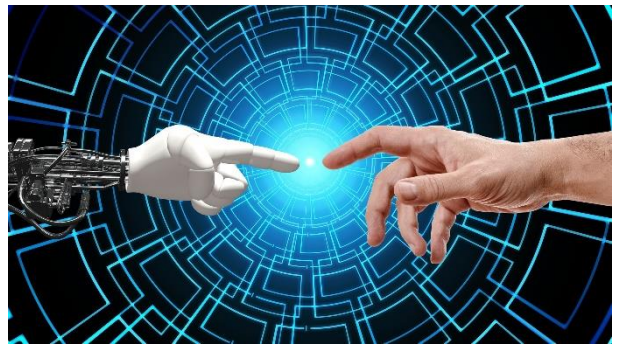
Signature :

Une confirmation d'inscription ainsi que la facture vous seront adressées par e-mail.

Conditions d'annulation : pour donner lieu à un remboursement, l'annulation doit nous être signifiée par mail (imc@anpi.be) au plus tard le 29/11/2019.

Dans le cadre du RGPD, vous pouvez consulter notre politique de gestion des données sur www.ANPI.be.

Je souhaite être tenu informé des prochains événements ANPI.



ANPI ASBL

ANPI, issu des secteurs de l'assurance et de l'industrie visant la prévention des incendies et des vols, est une association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques existantes et d'établir des règles de conduite en absence de textes officiels. ANPI se doit de garantir la fiabilité des produits, des installations et des services associés, par voie d'inspections, d'essais laboratoires et de certifications.

ANPI avale ainsi la conformité des procédures organisationnelles et des dispositifs matériels de prévention en respect avec la loi et les exigences de qualité requises par les assureurs. À ce titre ANPI propose non seulement ses services dans le cadre du marquage légal CE, mais aussi pour les marques de qualité volontaires telles que BOSEC, INCERT, BENOR, I3 et S3.

Son infrastructure en laboratoires pour les essais de compatibilité électromagnétique (EMC), de sécurité électrique, d'indices de protection (IP), d'environnements climatiques et de corrosion vient ici idéalement compléter les dispositifs dédiés à la prévention incendie et intrusion.

ANPI est un organisme accrédité par BELAC et est notifiée auprès de la Commission européenne pour la vérification des exigences reprises dans les directives relatives à la compatibilité électromagnétique, à la sécurité électrique et aux matériaux de construction.